

L'INDUSTRIALISATION LYONNAISE AU XIXe SIECLE

QUELQUES ORIENTATIONS DE RECHERCHE.

par Pierre CAYEZ

Il n'est pas nécessaire d'insister longuement sur le caractère particulier de l'industrialisation lyonnaise : Lyon est, en effet, la seule ville française, hors Paris, à avoir développé ses entreprises dans un large espace géographique. Appliquer à cette situation les qualificatifs de "Pôle de Croissance" et de "Pôle de domination" revient à s'interroger sur la stratégie économique d'une bourgeoisie d'affaires.

. . .

Comment tout d'abord définir, tracer le contour de cette activité industrielle ?

Trois critères semblent pouvoir consacrer l'appartenance au domaine Lyonnais :

- le siège social : il correspond soit à la localisation de l'activité principale, soit au marché principal (c'est le cas d'industries régionales vendant leurs produits à Lyon), soit le lieu de réunion des actionnaires dans le cas des sociétés anonymes.
- Les Capitaux : les obligations n'ont guère de signification industrielle. Les actions devront être majoritairement possédées par des Lyonnais, ce qui implique des partages parfois délicats et mouvants (cf. le cas des compagnies charbonnières de la dépression stéphanoise).
- Les hommes : C'est-à-dire la personnalité des gérants, des dirigeants d'entreprise.

Les combinaisons des trois éléments sont variables et la présence de deux d'entre eux pourra paraître suffisante pour se tenir à égale distance de l'omission et de l'annexionnisme....

Il nous faudra ensuite esquisser une enveloppe quantitative de l'industrie : celle-ci comprend deux secteurs à évolution différente : Le Textile, dont les bases sont déjà solides au début du siècle et les autres industries, qui naissent pendant le siècle (exception faite à l'activité cotonnière), les deux groupes tendant à s'équilibrer en valeur peu après 1885.

En ce qui concerne le Textile, nous disposons des sources suivantes :

- Quelques séries précises : relevés de la condition des soies, exportation des soieries, production et importation des soies, prix des soies, recensement des métiers de la ville de Lyon jusqu'en 1847.
- Des statistiques départementales assez rares, parfois incertaines et non synchrones.
- Des estimations assez nombreuses concernant la valeur de la production, le nombre des métiers, la main-d'oeuvre employée. De plus en plus nombreuses au fur et à mesure que l'on avance dans le siècle.

Bien entendu, aucune de ces sources n'est idéale ; toutes sont critiquables dans leur détail, elles permettent néanmoins d'estimer :

- un contour, ou un indice approximatif de la production,
- l'évolution des marchés,
- L'approvisionnement en matières premières,
- Quelques étapes successives de l'expansion de l'industrie Textile autour de Lyon.

La masse des autres industries est encore plus difficile à quantifier ; le seul recours possible est la cotation boursière lyonnaise (elle commence en 1837, le parquet est créé en 1845). Elle fournit d'abord un panorama des nouvelles activités lyonnaises, qui, par exemple, se présentent ainsi en 1840 :

Gaz : 7 cotes	!	Ponts : 4 cotes
Cies Minières : 6 cotes	!	Organes financiers : 4 cotes
	!	Sidérurgie : 2
Cies de Navigation : 4	!	Moulins de Perrache : 1

Il est vrai que le Panorama offert par la cotation laisse dans l'ombre des activités à l'importance croissante, telle la chimie, néanmoins les données boursières permettent de tracer une évolution continue, dont on peut se faire une idée en considérant ces quelques chiffres :

Evolution de la Capitalisation boursière

	!	<u>1837</u>	!	<u>1840</u>	!	<u>1845</u>
Nombre de Sociétés	!	14	!	23	!	51
Capitalisation	!	31.135.525 frs	!	41.996.000 frs	!	81.579.820 frs

Enfin, définir le contour de l'industrialisation, c'est aussi cartographier celle-ci. Cette illustration suivra, selon les sources existantes, trois perspectives :

- une perspective géographique : ville, faubourgs, satellites, région, exemple les activités de la ville en 1807
les industries de la Guillotière en 1845
- une perspective chronologique : cartes successives d'un même phénomène.
- une perspective sectorielle, lorsqu'une activité particulière sort du cadre de la région : exemple l'industrie du Gaz (cf. carte ci-jointe).

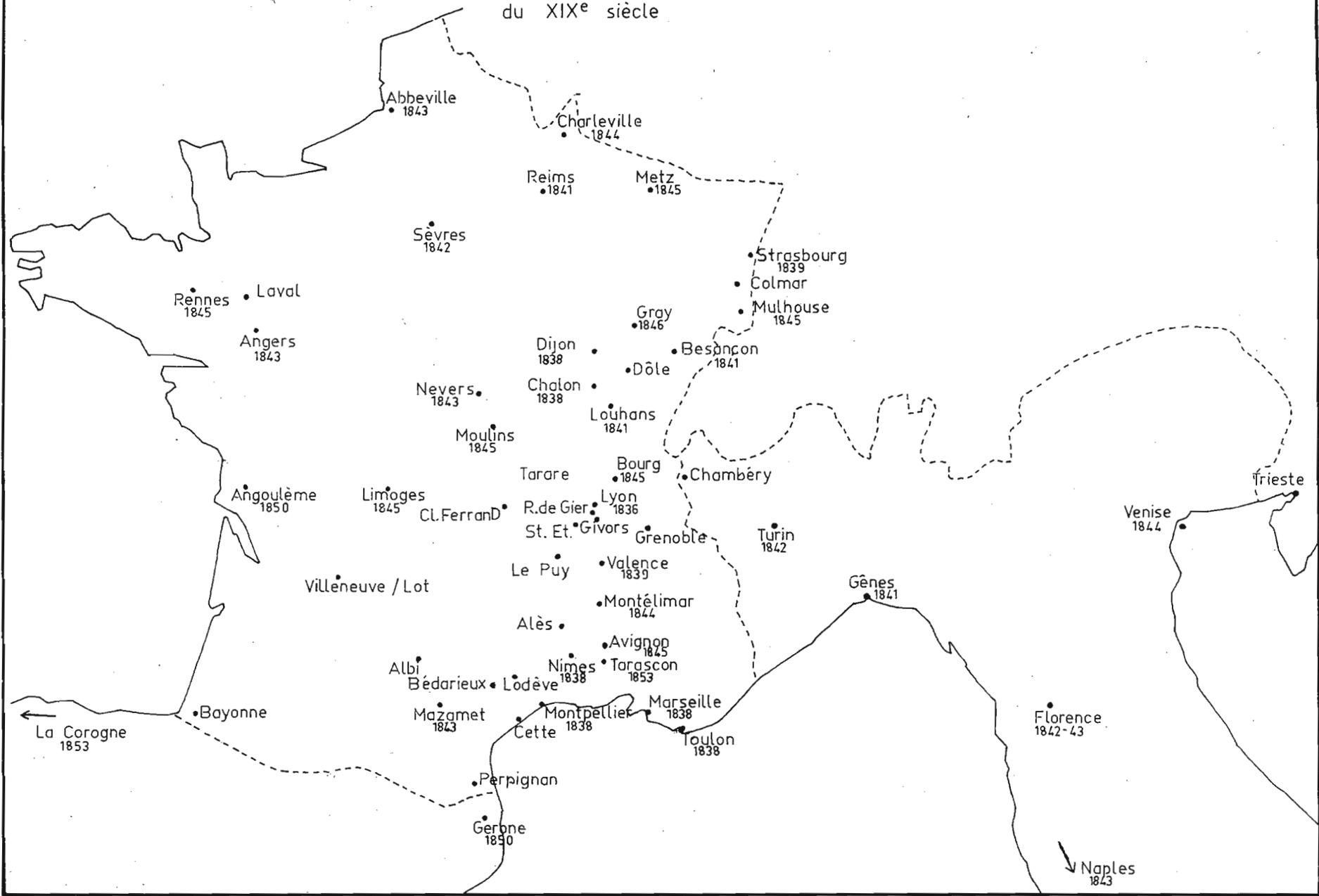
Cette expansion géographique déborde largement les frontières nationales, si l'on considère les quelques exemples suivants, extrêmes et parfois précoces :

En 1841 et 1842 sont créées à Lyon la Cie des Fonderies franco-espagnoles dont l'activité s'exerce en Espagne dans la région de Carthagène, et la Cie de la Fonderie de San Isidore de Escombrera.

En 1856 la Société française des Moulins et Boulangeries mécaniques des principautés danubiennes, créée autour des Vachon, vieille famille lyonnaise de marchands de blé.

L'expansion industrielle des marchands de soie est plus connue ; il s'agit pour eux de contrôler des sources de matière première à travers les pays méditerranéens et l'Asie ; citons la maison PAYEN : à partir de 1856,

Les Compagnies Gazières ayant leur siège social à LYON dans la première moitié
du XIX^e siècle



installation à Berhampore près de Calcutta ; en 1872 à Novi Ligure (Italie) en 1873 en Espagne (Murcie, Valence) : en 1877 à Vigolo, dans le Trentin.

Nous évoquons ensuite quelques rapports de l'industrialisation et du milieu humain lyonnais.

Milieu fournisseur de capitaux : l'investissement global lyonnais est une réalité extrêmement difficile à atteindre :

L'autofinancement règne seul dans le Textile, la Teinture, la Chimie jusqu'aux années 1870 ; une seule exception à la règle, peu heureuse d'ailleurs "la Fuschine", au financement de laquelle participe le Crédit lyonnais.

Les fonds sociaux ou Comptes de fonds des Sociétés sont souvent omis et leur totalisation impossible. Néanmoins, la succession des actes permet, dans certains cas, d'estimer le gonflement des capitaux investis : exemples :

	!	<u>1846</u>	!	<u>1857</u>
Coignet frères	!	195.000 frs	!	840.000 frs
	!	<u>1832</u>	!	<u>1854</u>
Canisius et Ramay	!	90.000	!	350.000

D'ailleurs les Comptes de fonds ne fournissent qu'une part, parfois minime, des capitaux utilisés puisqu'ils sont accompagnés par les comptes courants libres, très variables et difficiles à connaître : exemple :

- Le marchand Fernand Savoye engage dans ses affaires, en 1841, 763.217 frs dont
compte de fonds 120.000 frs
compte courant libre 643.217 frs
- La Cie des Fonderies et des Forges de la Loire et de l'Ardèche utilise, en 1844, un compte de fonds de 4 millions et 2.919.003 frs de comptes courants libres.

L'examen du marché financier nous conduit à l'étude des investisseurs professionnels, qu'il est possible de classer en quelques grandes catégories :

- Banquiers : les Pons, les Côte, les Saint-Clive...etc
- Négociants : Les Marietton, Clément Reyre
- La masse des propriétaires rentiers, souvent eux-mêmes anciens négociants.
- La catégorie montante des ingénieurs civils : J. Renaux, E. Vauthier, Mangini.
- Les nobles assez nombreux au début du siècle, simplement présents par la suite : de Lacroix Laval, de Varax, de Boissieu etc...

On peut envisager l'étude systématique de ces investisseurs, en regroupant sur fiches les indications d'investissements fournies par les actes de Société, les dossiers des Sociétés anonymes et les déclarations de successions.

D'autre part, le relevé des valeurs mobilières des déclarations de

succession permettra une analyse des orientations de l'investissement à partir du Second Empire, essentiellement.

L'industrie ne se contente pas seulement de capitaux ; elle a besoin aussi d'hommes adaptés aux tâches économiques. Or le sentiment qui prévaut pendant tout le siècle, dans les milieux lyonnais, est celui de l'inadaptation du système scolaire officiel à la vie économique : système abstrait, inutile, stérile, ne débouchant jamais sur l'application pratique. Lyon manque donc de "cadres", et doit en faire venir de Suisse et d'Allemagne. En l'an IX, le Conseil Général du Rhône demande de "Remplacer les leçons d'histoire, qui sont à Lyon d'une importance secondaire, par des leçons de langue arabe et turque...", le 26 janvier 1883, Edouard Eynard déclare à la Société d'économie politique du Rhône : "L'instruction et l'éducation sont chez nous, malgré quelques progrès accomplis, dirigées dans une tendance contraire, presque hostile, au développement de notre industrie et de notre commerce..." - Voici le problème posé.

Ce point de vue explique les créations privées dans le domaine de l'enseignement technique. Rappelons les plus célèbres :

- En 1831-32, La Martinière, au large rayonnement pendant tout le siècle, dirigée par d'éminents scientifiques et pédagogues (cf. Eynard : "Cet enseignement convient précisément à une école démocratique, il ne laisse aucun élève en arrière, il ne se préoccupe pas de procréer quelques objets brillants...") : le recrutement y est d'origine modeste et les promotions possibles (Verguin, Lumière)

- L'Ecole Centrale lyonnaise est une société en commandite, créée le 5 août 1857 pour l'"exploitation d'un établissement destiné à l'enseignement des sciences industrielles sur les méthodes de l'Ecole de la Martinière" par Girardon, professeur à la Martinière. Les Commanditaires sont largement représentatifs de la bourgeoisie industrielle lyonnaise. (Arlès-Dufour, H. Germain, Clément Désormes, Vachon, Treses, Guérin, Breittmayer, Baboin, Magini ...etc).

Enfin, en 1864, est créée la Société d'enseignement Professionnel du Rhône.

Un troisième volet de notre étude, concernera les structures de l'industrie lyonnaise. Nous évoquerons ici deux d'entre elles : le problème de la concentration et celui du profit.

Dispersion ou concentration ? La question se pose dans l'industrie Textile surtout, et la réponse n'est pas facile. Les ouvrages insistent généralement sur la dispersion de l'industrie, sans distinguer entre le travail matériel et l'entreprise. Voici une approche du phénomène à une date assez tardive, 1873 : la production de soieries est estimée à 435 millions par la chambre syndicale ; les annuaires lyonnais indiquent environ 400 marchands fabricants. La concentration des entreprises peut s'exprimer ainsi :

Chiffre d'affaires	Nbre de fabricants	Total des chiffres d'affaires en millions de frs	% du Nbre des fabricants	% des chiffres d'affaires
+ 20 millions F.	1	22	0,25	5
10 - 20	3	37	0,75	8
5 à 10	10	68	2,5	15,5
Totaux	14	127	3,5 %	28,5 %

Par conséquent, une industrie plus concentrée qu'il apparaît parfois. Grandes entreprises et petits entrepreneurs coexistent. Dans un domaine étroitement dépendant de l'industrie Textile, le simple comptage des Teinturiers permet d'approcher le phénomène de concentration.

Teinturiers	en soie	en coton	Total
1810	45	33	78
1827	48	32	80
1838	70	32	102
1845	85	35	110
1853	88	15	103
1860	65	15	80
1870	51	12	63

A une croissance dans le cadre artisanal traditionnel, succède donc un développement avec concentration à partir des années 1850.

Les sources d'étude du profit sont rares. Les arbitrages du Tribunal de commerce permettent quelques sondages, malheureusement sur les périodes toujours assez courtes. Citons, ici aussi, la maison Savoye au cours d'une année moyenne : chiffre d'affaires : 1.466.227,80 F.

capital engagé	: 763.217
salaires versés	: 378.268
achat de matières premières	: 797.400,75
Profit : Intérêts payés à Savoye	: 36.785
Bénéfice annuel	: 93.752
Total	: 130.537

soit environ 17 % par rapport au capital engagé. On verra, bien entendu, dans cette activité Textile l'absence d'amortissement et d'immobilisation de capitaux à long terme.

Pour les Sociétés anonymes, nous aurons, pour le moment, recours au profit distribué, seul accessible par les sources publiques, et, en particulier, au taux effectif de rendement. L'idéal serait de compléter cette donnée par le profit original, que seules peuvent procurer les archives d'entreprises.

Le profit d'entreprise est intéressant, mais il importe aussi d'estimer comment les spéculations industrielles ont enrichi la bourgeoisie lyonnaise et d'arriver à cerner ainsi la notion de Pôle de domination. L'enrichissement se traduit par une augmentation de la fortune : il peut paraître alors utile de recourir à un procédé déjà ancien : l'annuité successorale, et plus précisément de comparer l'évolution de l'annuité nationale et de l'annuité lyonnaise. Si l'économie lyonnaise est bien dominante, la fortune lyonnaise

a dû croître plus rapidement que la fortune moyenne départementale.

DISCUSSION

En ouvrant le débat, M. LEON souligne la profonde originalité du travail entrepris par M. CAYEZ. Le problème de l'industrialisation lyonnaise n'a jamais été abordé dans toute son ampleur et sa variété. On ne dispose, en effet, que d'histoires de la Fabrique ; et encore, celles-ci bien qu'estimables, sont aujourd'hui vieilles. M. LEON a particulièrement apprécié, dans l'exposé, la manière dont ont été soulignés certains facteurs de l'industrialisation. Le rôle des capitaux, l'intervention précoce des banquiers, l'influence très mal connue jusqu'alors des nobles, sont autant d'éléments qu'il était primordial d'étudier et de mieux apprécier. La grande part accordée au rôle de l'enseignement, moteur quantitatif et qualitatif de l'industrialisation témoigne d'une approche toute nouvelle de ce phénomène complexe par l'école française d'histoire économique.

1°) Définition de l'industrialisation lyonnaise.

M. MORSEL introduit ensuite le débat sur les critères retenus par M. CAYEZ pour la définition de l'industrie lyonnaise. Il pense que les critères du siège social ou de l'argent amènent à considérer Lyon comme un pôle et non comme un centre et il demande à l'auteur de la communication s'il n'a pas été tenté par une définition plus géographique. M. CAYEZ insiste alors sur la difficulté d'une étude géographique de l'industrie de type urbain, difficulté qui tient au caractère extrêmement mouvant de cette géographie. La géographie de l'industrie du gaz à Lyon est totalement différente de celle du textile. D'autre part, doit-on considérer comme industrie lyonnaise, l'extraction des charbons de la Loire, à cause de la participation des capitaux lyonnais ? M. LORCIN, approuvé par MM. CAYEZ et LEQUIN, estime que la géographie des placements est tout-à-fait différente de celle de l'industrialisation. M. LEON constate que dans les phénomènes d'industrialisation que M. MORSEL ("L'industrialisation des Alpes françaises") ou lui-même ont choisi d'étudier ("La Naissance de la grande industrie en Dauphiné") le cadre géographique s'imposait spontanément. Alors que Lyon, qui est à l'origine d'un phénomène d'expansion, pose un problème double : il s'agit d'une part de l'industrialisation de Lyon et d'autre part de l'industrialisation par Lyon.

Pour M. CAYEZ, l'industrie lyonnaise peut aussi se définir à partir des catégories juridiques d'entreprises qu'elle a engendrées. Toutes les sociétés de Lyon ou de la région lyonnaise sont des sociétés de personnes ; les sociétés anonymes émanent de l'extérieur.

2°) La notion de profit.

M. LEON rappelle que M. CAYEZ a essayé de saisir l'évolution du profit des entreprises, à l'aide des dividendes, adoptant, ainsi, la méthode

de M. Bertrand GILIE, qui se base sur le profit distribué. Il demande à l'auteur de la communication si son choix s'explique par le fait qu'il est impossible de reconstituer le profit originel tel que l'a défini M. Jean BOUVIER (profit originel = profit distribué + investissement), ou parce qu'à Lyon ce problème ne se pose pas .

M. CAYEZ souligne que les industries lyonnaises sont essentiellement spéculatives. Le cours de l'action apparaît comme le meilleur indicateur du profit et garde toute sa valeur. M. MERLEY souligne également que le dividende est significatif ; il revêt une importance plus grande pour le capitaliste que l'investissement ; il y a là un facteur psychologique dont il faut tenir compte. M. LEON, s'élève contre cette thèse et rappelle que certains industriels, tel CLAUDEL de COUSSERQUES, à Alleverd, après 1900, savaient sacrifier les dividendes aux investissements, dont ils tiraient un plus grand profit à long terme. M. MORSEL a constaté aussi que la politique qui consiste à ne gérer une entreprise que dans la perspective d'obtenir dans l'immédiat des dividendes substantiels était peut-être celle de petites affaires familiales, mais non celle des sociétés anonymes. M. MERLEY croit qu'il est indispensable de distinguer différentes attitudes de gestion selon les régions. S'il est évident que certaines régions, telles les Alpes, sont très en avance, d'autres, comme la région stéphanoise, accusent un très grand retard et privilégient longtemps le dividende. En guise de conclusion de ce débat sur le profit, M. MORSEL, remarque que deux optiques différentes sont en présence, celle de l'historien de la Fortune, qui ne tient compte que du profit distribué, et celle de l'historien de l'Economie qui essaye d'appréhender et de reconstituer le profit originel.

3°) Un dernier problème est abordé par M. MORSEL, celui de la technique dans le textile, en tant que facteur d'entraînement. MM. CAYEZ et LEON constatent que l'industrie du textile a eu des effets stimulants sur les techniques de la teinture et sur certains secteurs de la chimie - mais, dans ce domaine, le rôle de la technique est moins original, moins déterminant, moins contraignant et plus varié que dans l'électrométallurgie ou l'électrochimie alpine.
